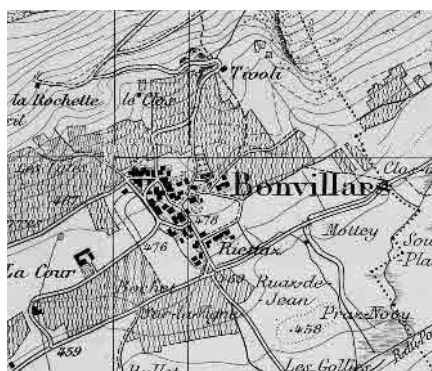


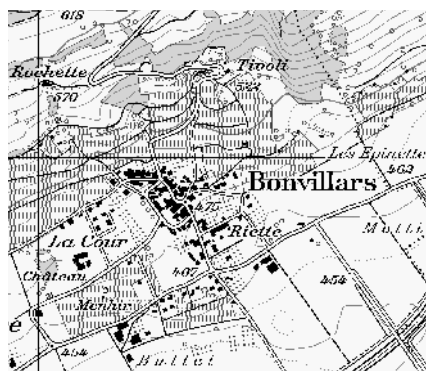


Photo aérienne Bruno Pellandini 2008, © OFC, Berne

Village blotti au pied des contre-forts du Jura. Reconnaisable par le clocher en pierre de son église dominant la localité. Remarquables séquences de maisons paysannes.



Carte Siegfried 1891



Carte nationale 2005

#### Village

XX	Qualités de situation
XXX	Qualités spatiales
XX/	Qualités historico-architecturales

**Bonvillars**

Commune de Bonvillars, district du Jura-Nord vaudois, canton de Vaud



1



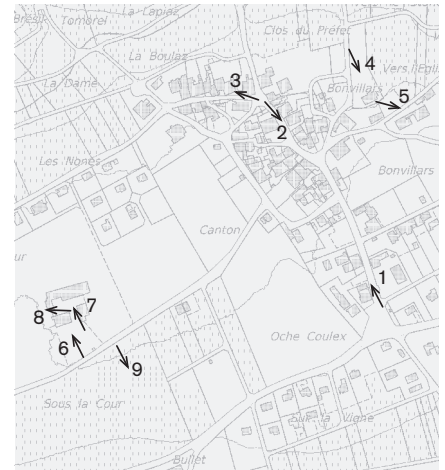
2



3

**Bonvillars**

Commune de Bonvillars, district du Jura-Nord vaudois, canton de Vaud



Base du plan: PB-MO 1:5'000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire-Vaud N° 07/2012  
Emplacement des prises de vue 1: 10 000  
Photographies 2011: 1-9



4



5 Domaine du Tertre



6 Château de la Cour



7

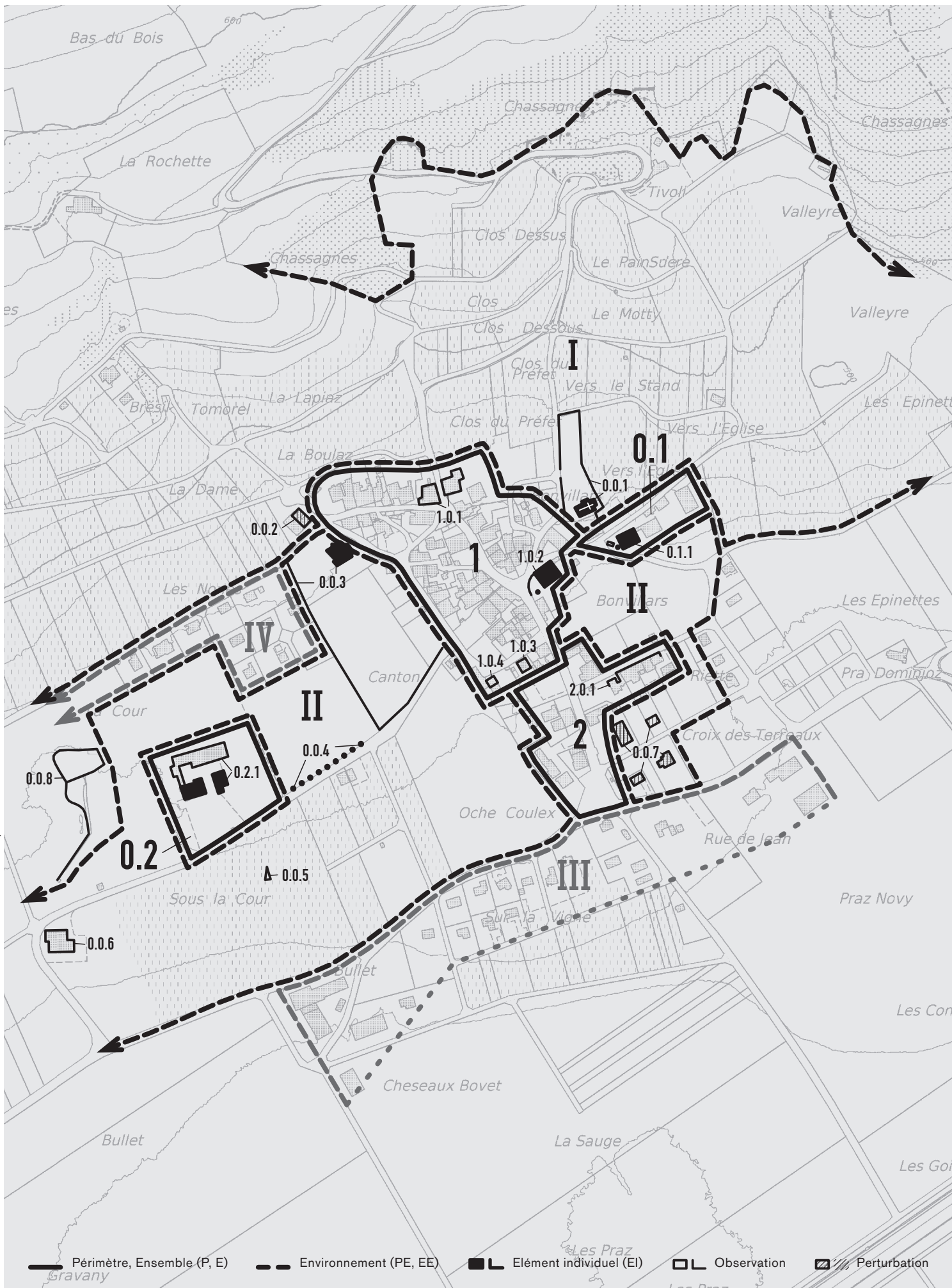


8



9 Menhir au fond des vignes

Base du plan: PB-MO 1:5'000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire-Vaud N° 07/2012



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,  
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Partie supérieure de l'agglomération agricole et viticole, tissu dense souvent formé de rangées contiguës composées ess. de fermes des 17 <sup>e</sup> -19 <sup>e</sup> s., structure organisée autour de deux carrefours, ponctuée de fontaines	AB	×	×	×	A			2,3
	1.0.1	Fermes avec façade pignon dotée d'une galerie en bois, toit à demi-croupes, datée 1625, l'une transf. fin 18 <sup>e</sup> s., l'autre déb. 18 <sup>e</sup> s.						o		3
EI	1.0.2	Maison de maître dotée d'une façade pignon méridionale très soignée, cour avec marronnier, 2 <sup>e</sup> m. 18 <sup>e</sup> s.				×	A	o		
	1.0.3	Anc. laiterie-fromagerie, pignon sur rue et toit en bâtière, 19 <sup>e</sup> s.						o		
	1.0.4	Administration communale, petit édifice divisé en trois axes de baies cintrées, toit à la Mansart, 18 <sup>e</sup> s.						o		
P	2	Partie inférieure du tissu organisée de manière plus lâche, composée de fermes du 19 <sup>e</sup> s.	AB	/	/	×	A			1
	2.0.1	Rangée composée ess. d'habitations contiguës, fin 19 <sup>e</sup> s.						o		
E	0.1	Domaine du Tertre comprenant la maison de maître et des dépendances distribuées autour d'une cour délimitée par un mur avec fontaine et marronnier, 17 <sup>e</sup> -19 <sup>e</sup> s.	A	/	/	×	A			5
EI	0.1.1	Maison du Tertre, bâtisse présentant une large façade pignon percée de baies cintrées, toiture à demi-croupe, 1772				×	A			
E	0.2	Lieu-dit de la Cour, domaine en position isolée, comprenant la maison seigneuriale, des dépendances distribuées autour d'une cour rectangulaire, un jardin avec pavillon et fontaine, 15 <sup>e</sup> -18 <sup>e</sup> s.	AB	×	×	×	A			6-8
EI	0.2.1	Maison seigneuriale de trois niveaux sous haut toit à croupe et large berceau lambrissé, 15 <sup>e</sup> s., transf. 17 <sup>e</sup> -18 <sup>e</sup> s., à présent aménagée en collège et centre communal				×	A	o		6
EE	I	Coteau viticole formant l'arrière-plan de la localité, bien préservé	a			×	a			4
EI	0.0.1	Eglise réf. St-Nicolas remontant au 12 <sup>e</sup> s., clocher avec flèche en pierre du 15 <sup>e</sup> s., nef transf. 17 <sup>e</sup> s., cimetière accolé en amont				×	A	o		4
	0.0.2	Locatif de grand volume, gênant dans la perspective d'une ruelle de caractère, dernier t. 20 <sup>e</sup> s.							o	
EE	II	Prés, vergers et vignes occupant une terrasse en pente douce structurée par de longs murs ; espaces verts essentiels pour la lisibilité et la visibilité du site	ab			×	a			9
EI	0.0.3	Maison de maître vigneronne, façade rectangulaire de trois niveaux, vaste jardin clos d'un mur, 2 <sup>e</sup> m. 18 <sup>e</sup> s., reconstr. 1835				×	A	o		
	0.0.4	Alignement de bouleaux						o		
	0.0.5	Menhir isolé au milieu des vignes						o		9
	0.0.6	Anc. moulin transf. en habitation						o		
	0.0.7	Habitations individuelles mitant les abords du périmètre inférieur et dépôts, fin 20 <sup>e</sup> /déb. 21 <sup>e</sup> s.							o	

**Bonvillars**

Commune de Bonvillars, district du Jura-Nord vaudois, canton de Vaud

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	<b>Obj. de sauvegarde</b>	Observation	Perturbation	Photo n°
PE	III	Limite inférieure du plateau mise en exergue par un escarpement, quartier d'habitations individuelles, 2 <sup>e</sup> m. 20 <sup>e</sup> s.	b			/	<b>b</b>			
EE	IV	Quartier résidentiel situé entre le coteau et la terrasse, 2 <sup>e</sup> m. 20 <sup>e</sup> s.	b			/	<b>b</b>			
	0.0.8	Étang, anc. réservoir d'eau						o		

## Développement de l'agglomération

Histoire et évolution du site

Un menhir datant du Néolithique, les quelques vestiges d'une villa gallo-romaine et plusieurs tombes du Haut Moyen Age témoignent des premières occupations du site. Le village n'apparut toutefois dans les sources qu'en 1100 de notre ère, sous le nom de « Binvilar », qui dérive du latin « bonus » et du bas latin « villare » et qui signifie « le bon hameau ». Les Bonvillars étaient une famille noble détenant au 12<sup>e</sup> siècle le droit de vidomnat, qui les rendait propriétaires de cette terre enclavée dans la seigneurie de Grandson. Après que ses membres eurent occupé diverses fonctions auprès des ducs de Savoie, la lignée des Bonvillars s'éteignit vers 1595 et le vidomnat fut vendu à la famille Bourgeois de Giez. Intégré au bailliage commun de Berne et de Fribourg dès la fin des guerres de Bourgogne, en 1476, le village devint le chef-lieu de l'une des cinq métralties – circonscriptions judiciaires de l'époque – qui le composaient, à savoir Champagne, Saint-Maurice, Romairon et Fontanezier, ainsi que le lieu de réunion de leurs assemblées jusqu'à la Révolution vaudoise. La commune fit partie du district de Grandson dès 1798, avant de passer en 2008 aux mains du Jura-Nord vaudois.

Mentionnée pour la première fois dans les possessions de l'abbaye de Payerne en 1148, l'église Saint-Nicolas demeura une filiale du prieuré de Baulmes jusqu'à la Réforme, en 1532. La paroisse fut alors rattachée à celle d'Onnens, puis, plus tard, en 1846 exactement, à celle de Champagne.

Situé à l'écart, sur la frange occidentale du village, le domaine de la Cour remonterait au 15<sup>e</sup> siècle. Si l'on connaît mal ses origines, on sait qu'il passa entre les mains de plusieurs familles avant de devenir au 19<sup>e</sup> siècle propriété de la commune. Le domaine dans lequel Charles le Téméraire aurait passé la nuit qui précéda la bataille de Grandson, le 2 mars 1476, abrite aujourd'hui une école et une salle de gymnastique.

Bonvillars est le siège de l'une des plus anciennes abbayes du Nord vaudois, puisque l'Abbaye des vigneronns de Bonvillars, mentionnée à l'origine sous le nom de « Confrairie des Arquebusiers et Mous-

quetaires de la Métralie de Bonvillars et Onnens », fut fondée dès 1606. Masculines et laïques, ces associations avaient pour fonction d'assurer la défense de la communauté et de l'ordre public.

Lorsqu'on compare la première édition de la carte Siegfried de 1891 avec la carte nationale actuelle, on constate tout d'abord que la partie constituant le noyau n'a pas évolué. La voirie actuelle est en effet rigoureusement identique à celle de l'époque. Situé un peu à l'écart de la route menant de Champagne à Onnens, le village s'étendait de part et d'autre d'un axe nord-ouest/sud-est et les tracés de la voirie formaient déjà une boucle dans sa partie supérieure. Dès le dernier tiers du 20<sup>e</sup> siècle, deux quartiers résidentiels sont venus s'implanter, l'un sur le talus qui sert de socle à l'agglomération historique, en contrebas du village, l'autre en contre-haut du château, à la limite qui sépare le plateau du coteau. Le flanc oriental commence pour sa part à être grignoté par une série d'habitations individuelles, au risque de perdre sa cohérence. Ces nouvelles constructions reflètent l'augmentation de la population. Dès la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle, le site a en effet dû traverser une période de dépeuplement en raison de l'abandon de l'agriculture traditionnelle au profit d'une rationalisation des exploitations. C'est ainsi qu'on recensait 556 habitants en 1900 contre 273 en 1970. L'émergence d'une population résidentielle vint ensuite inverser la tendance, puisque le village comptait 505 habitants en 2010. En 1966, toute la zone industrielle qui se situe au sud-est du territoire de la commune fut achetée par les Fabriques de Tabac Réunies. Si de vastes entrepôts virent le jour en 1973, puis une chaîne de fabrication de cigarettes en 1990, fort est de constater que la commune n'a connu aucun autre développement industriel.

Fait étonnant, la surface dédiée à la viticulture est restée la même à un siècle d'intervalle. Ceci est loin d'être toujours le cas, surtout si l'on se réfère aux diverses communes de la région qui ont vu leurs vignes disparaître comme peau de chagrin. Bonvillars a, lui, conservé des coteaux viticoles sur l'ensemble de son arrière-plan et sur une partie de ce qui forme son avant-plan. La viticulture constitue donc toujours l'une des principales activités économiques du lieu,

## Bonvillars

Commune de Bonvillars, district du Jura-Nord vaudois, canton de Vaud

en plus de l'agriculture. Même si désormais, la plupart de ses habitants sont des pendulaires qui le plus souvent travaillent à Yverdon.

### Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

Point de départ de la route en lacets qui conduit à Fontanezier, Bonvillars se tient au pied des premiers contreforts du Jura, sur les hauteurs, à mi-chemin entre Concise, au nord-est, et Grandson, au sud-ouest. L'emprise du tissu villageois, implanté sur une terrasse en pente douce, est clairement délimitée par un raidillon du côté aval et par un coteau légèrement creusé en hémicycle du côté amont. Organisées différemment, les parties supérieure (1) et inférieure (2) forment deux entités distinctes. Accolés bout à bout dans la ligne de pente, ces deux groupes sont rythmés par des ruelles transversales qui se rejoignent en boucle à l'extérieur du bâti. Latéralement, l'agglomération agricole et viticole comporte quatre éléments plus ou moins détachés : l'église et le domaine du Tertre, sur la frange orientale du périmètre supérieur (0.0.1, 0.1), la maison de maître, au lieu-dit Canton (0.0.3), ainsi que le domaine de la Cour, sur la frange occidentale (0.2).

### Les deux périmètres en enfilade

Les deux entités principales (1, 2) sont implantées le long d'une côte orientée nord-ouest/sud-est qui constitue pour ainsi dire la colonne vertébrale du village. Cet axe est délimité au sud-est par la voie secondaire Onnens–Champagne, parallèle à la route cantonale située quelques centaines de mètres plus au sud, suivant un axe nord-est/sud-ouest. Sur la première moitié du tronçon, c'est-à-dire dans la partie inférieure du village, le tissu frappe par son caractère décousu faisant penser à un avant-poste. Les bâtiments, pour la plupart des fermes remontant au 19<sup>e</sup> siècle, sont orientés perpendiculairement aux courbes de niveau, les différents gouttereaux rythment la rue avec une certaine souplesse. Les murs qui enserment les jardins et les vergers situés dans les espaces intermédiaires déterminent clairement la chaussée. A l'entrée de la localité, à son extrémité sud, deux remarquables bâtisses de trois niveaux

sous un large toit à demi-croupes se dressent comme un signal en front du bâti. En remontant vers l'entité supérieure, à mi-parcours, le côté oriental de la rue est interrompu par un axe latéral mis en évidence par une rangée d'habitations datant de la fin du 19<sup>e</sup> siècle, disposée en ordre contigu et parallèle aux courbes de niveau (2.0.1).

Plus haut, la côte aboutit à une intersection qui part à l'ouest vers la fromagerie (1.0.3) et la Maison de commune (1.0.4). Plus serrée, cette rangée marque le passage dans le noyau central, remarquablement plus dense et plus complexe (1) que la partie inférieure (2). Le cœur de l'agglomération est blotti dans un creux protégé de la bise, au pied de trois légères échancrures qui ont conditionné le tracé de la voirie. Ainsi, cinquante mètres plus haut, après cette première bifurcation, la rue principale se partage en deux, à la manière d'une fourche : la route qui poursuit l'ascension du coteau en direction de Fontanezier s'engage dans l'échancrure médiane, alors que la rue qui oblique vers l'église, plus à l'est, suit le tracé de l'échancrure orientale. Puis, la rue principale, celle en direction de Fontanezier, se scinde une seconde fois : l'une des routes continue de grimper en direction de Fontanezier, tandis qu'une petite ruelle va rejoindre à l'ouest la rue qui contourne l'entité par le sud-ouest. La partie supérieure du périmètre est nettement délimitée puisqu'elle s'arrête juste au pied des vignes.

Cette voirie très originale, en patte d'oie, est mise en valeur par la répartition du bâti. La complexité de l'organisation spatiale est relayée par la richesse typologique des bâtiments remontant aux 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles : fermes, habitations vigneronnes et granges dissociées forment des constructions de deux ou trois niveaux en maçonnerie crépie avec encadrements des baies – le plus souvent en pierre jaune de Hauterive – et toits à demi-croupes. Les façades pignons sont fréquemment dotées au niveau des combles d'une galerie en bois. Le bâti est complété par des espaces intermédiaires, tels que des jardins potagers soignés entourés de murets. En aval de la première bifurcation en fourche, plusieurs habitations groupées de part et d'autre de la chaussée accentuent l'entrée dans la partie supérieure. L'angle oriental de



la bifurcation est occupé par une maison de maître de la fin du 18<sup>e</sup> siècle (1.0.2), bâtiment cossu avec toiture à demi-croupes, perpendiculaire aux courbes de niveau, dont la façade est marquée par une véranda en bois et un balcon soutenu par des colonnes toscanes. Nichée dans l'arrondi du carrefour, sa cour est ombragée par un grand marronnier. Cette propriété frappe par son caractère élégant qui se démarque du reste du bâti. Plus au nord-est, la courte ruelle qui monte, sinueuse, vers l'église (0.0.1) est mise en évidence par des murets.

Au nord-ouest, le segment de rue correspondant à l'axe principal du bâti se singularise par un remarquable effet de contraste. Juste en amont de la bifurcation, côté oriental, l'exiguïté du terrain a contraint les bâtiments à se serrer en un front continu essentiellement gouttereaux sur rue, une rangée à laquelle plusieurs décrochements de plan et de hauteur confèrent une grande vigueur. Côté ouest, un terrain plus uniforme a permis au bâti de se déployer dans la vaste boucle de voirie comprise entre la rue principale et la voie qui la dédouble. Cet étonnant pâté de maisons, à l'aspect relativement enchevêtré, regroupe des fermes, des dépendances rurales et des habitations le plus souvent accolées et inscrites dans la direction générale du relief, cette répartition irrégulière générant un réseau de passages et d'espaces intermédiaires particulièrement complexe. En direction de Fontanezier, la rue principale s'achève par un effet de porte entre deux bâtisses (1.0.1) aux façades pignons orientées vers le sud. Enfin, la rue très étroite qui part en direction de Saint-Maurice, à l'ouest, est remarquablement mise en évidence par un double front de bâtiments en ordre contigu alternant pignons et gouttereaux sur rue. Le bâti étant disposé en biais par rapport à la rue, il en découle une succession d'avant-cours triangulaires et une intéressante disposition en redents pour les façades, qui engendre un remarquable effet de perspective.

### **Le domaine du Tertre, l'église et le domaine de la Cour**

Sur la frange orientale du périmètre supérieur, deux éléments prépondérants enrichissent le bâti de leurs qualités historiques et architecturales. Il s'agit tout d'abord de la petite église d'origine romane (0.0.1)

qui se dresse sur une éminence contenue au sud par plusieurs murs délimitant des jardins potagers en terrasses. Facilement identifiable, grâce à son clocher surmonté d'une flèche en maçonnerie, ce sobre édifice constitue l'accent principal de la localité. En amont, le cimetière constitue une longue et étroite enceinte fichée dans les vignes, qui prend place dans l'axe de l'échancrure orientale. Légèrement en contrebas, le domaine du Tertre (0.1) se tient bien en évidence sur un replat. Cette maison de maître vigneronne du 18<sup>e</sup> siècle (0.1.1) présente une façade principale dont la porte et la fenêtre sont reliées par une imposte. Elle organise son corps principal et ses dépendances avec régularité autour d'une petite cour très allongée, composant une ligne bâtie très cohérente, qui se détache plus ou moins en biais sur le coteau. L'impression d'exiguïté qui s'en dégage est renforcée autant par le mur qui délimite la propriété que par un petit bâtiment en position fortement exposée au fond de la cour, dont la haute façade pignon de deux niveaux avec combles n'est guère plus large que la porte cochère occupant le rez-de-chaussée.

A l'ouest, nettement à l'écart des deux périmètres villageois, près d'un gros bosquet cachant un étang (0.0.8), le domaine de la Cour, dit château de Bonvillars (0.2), apparaît tel un îlot fermé sur lui-même. Son premier plan est valorisé par un remarquable dégagement, tout d'abord occupé par des vignes d'où dépasse un étonnant menhir (0.0.5), puis par un vaste jardin clos d'un mur (0.2). Une courte allée d'arbres (0.0.4) mène à la propriété dont l'entrée est située en retrait de la route. En empruntant un chemin qui coupe en biais le jardin de la propriété, on franchit un portail en maçonnerie percé d'une grande porte en arc surbaissé, qui relie le corps de logis – une massive bâtisse de trois niveaux ayant subi de nombreuses transformations depuis sa construction au 15<sup>e</sup> siècle – à l'aile orientale flanquée d'une tour carrée. Hérissées de poinçons, les hautes toitures à quatre pans réveillonnées de ces deux bâtiments frontaux (0.2.1) imprègnent fortement la silhouette de l'ensemble. A l'arrière, bien plus basses, des dépendances s'articulent autour de la cour intérieure de plan rectangulaire. Les façades de l'aile occidentale présentent en alternance porte en plein-cintre et petites baies au rez-de-chaussée, tandis que le pre-

mier étage est doté d'ouvertures régulières. Au nord, la cour est fermée par un dernier bâtiment d'un seul niveau abrité par un large toit en bâtière. Sa façade intérieure, qui présente une grande diversité d'ouvertures, est cependant unifiée par l'utilisation de calcaire jaune pour ces encadrements. Ces divers corps de bâtiment abritent aujourd'hui une école spécialisée et des locaux pour la commune.

### Les environnements

Les vergers, les prés et les vignes qui encadrent les franges orientale et occidentale du bâti offrent des dégagements (II) plus ou moins bien préservés. A l'est du point de raccordement des deux entités villageoises, un verger se révèle particulièrement déterminant : un mur souligne son pourtour arrondi et suit le chemin sinueux qui monte vers l'entrée du domaine du Tertre, celle-ci se trouvant accentuée par un portail et un marronnier. Cet espace libre de toute construction garantit l'intégrité d'une des perspectives les plus marquantes de Bonvillars, puisqu'il dégage, tout en les associant, l'église et les façades principales de deux maisons de maître (1.0.2 0.1.1). Essentielle pour la lisibilité du site, cette poche verte subit néanmoins la forte pression du développement résidentiel (0.0.7) qui a cours dans la partie inférieure du versant. A l'ouest, au lieu-dit Canton, le vaste jardin de la maison de maître (0.0.3) correspond à un espace vert délimitant clairement la frontière entre le bâti et les environnements. Cette bâtisse présente une silhouette originale en raison de la compénétration de deux toits à croupes de hauteurs et d'orientations différentes. A l'ouest de cette propriété s'est développé un quartier résidentiel (IV) qui constitue aussi l'arrière-plan du domaine de la Cour (0.2). Afin de garantir la lisibilité sur le château, ce quartier ne devrait pas s'étendre davantage. Quant à l'arrière-plan du site, il est formé intégralement par un coteau de vignes (I), en partie couronné d'un cordon boisé. Les murs de pierres sèches qui délimitent les chemins fortement encaissés et perpendiculaires aux courbes de niveau prolongent dans le paysage les axes en patte d'oie qui structurent le noyau historique. La limite inférieure des environnements est marquée par un escarpement sur lequel s'est développé un quartier résidentiel (III). Etant donné qu'il est nettement séparé du bâti, il ne perturbe pas outre mesure la lisibilité du village.

### Qualification

Appréciation du village dans le cadre régional

XX	Qualités de situation
----	-----------------------

Qualités de situation évidentes au pied des premiers contreforts du Jura, mises en exergue par la silhouette minérale du clocher de l'église dominant l'ensemble du bâti. Village se distinguant par un rapport subtil entre le construit et le coteau de vignes à l'arrière-plan. Développements pavillonnaires du tournant du 20<sup>e</sup> au 21<sup>e</sup> siècle apparus à trois endroits de la localité et tendant à brouiller les frontières entre le noyau d'origine et les environnements.

XXX	Qualités spatiales
-----	--------------------

Qualités spatiales prépondérantes en raison de la partition du bâti en deux périmètres qui révèlent sa structure : d'abord le long d'un axe unique, dans la ligne de pente, puis sur plusieurs rues s'ouvrant latéralement, en éventail. Densité marquée du périmètre supérieur, dont la trame particulièrement différenciée a été dictée par la topographie, créant des effets de perspective très variés. Articulations principales mises en exergue par des effets de porte.

XX/	Qualités historico-architecturales
-----	------------------------------------

Qualités historico-architecturales remarquables en raison de la richesse typologique des maisons paysannes datant des 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles, marquées autant par l'agriculture que par la viticulture, et de la présence de l'église d'origine romane, du domaine de la Cour, dit du Château, remontant au 15<sup>e</sup> siècle, ainsi que de trois maisons de maître du 18<sup>e</sup> siècle.

2<sup>e</sup> version 07.2011/che, job

Photos numériques : 2011  
Deborah Chevalier

Coordonnées de l'Index des localités  
541.480/187.847

Mandant  
Office fédéral de la culture OFC  
Section patrimoine culturel et monuments  
historiques

Mandataire  
inventare.ch GmbH

ISOS  
Inventaire fédéral des sites construits  
d'importance nationale à protéger  
en Suisse